

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 28 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À ÉNERGIR SUR
LA DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA
VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE – ÉTAPE D**

ÉTAT DE LA DEMANDE VOLONTAIRE

- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0742](#), p. 4;
 - (ii) Décision [D-2021-158](#), p. 94.
 - (iii) Décision [D-2021-158](#), p. 97.
 - (iv) Pièce [B-0742](#), p. 7.

Préambule :

(i) « *Au moment d'écrire ces lignes, Énergir comptait 678 clients consommant, ou étant sur le point de consommer, du GNR à hauteur de 37,6 Mm³ sur une base annualisée. Depuis le début de sa dernière campagne de sollicitation, lancée en mai 2022, c'est en effet plus de 570 clients du secteur résidentiel et 25 clients du secteur affaires qui ont adhéré à l'offre GNR. De plus, la consommation en GNR de la clientèle grandes entreprises totalise maintenant plus de 32 Mm³ avec deux nouvelles demandes au cours des dernières semaines uniquement.* »

(ii) Énergir présente l'état de la demande volontaire de GNR.

(iii) « *[424] Énergir affirme moduler ses efforts, pour l'instant, afin de ne pas se retrouver avec une quantité insuffisante de GNR et ainsi nuire à la perception de ce dernier. Elle augmente donc ses efforts de commercialisation auprès des différents segments de clientèle, au fur et à mesure que les volumes de GNR deviennent disponibles. Elle cible davantage en priorité la clientèle institutionnelle, particulièrement celle soumise aux exigences de l'exemplarité de l'État, mais elle n'a toutefois pas complété sa sollicitation auprès de cette clientèle.* » [notes de bas de pages omises, nous soulignons]

(iv) « *Les données présentées révèlent une probabilité plus élevée de la clientèle résidentielle d'Énergir de choisir le GNR comme source d'énergie, alors que la propension d'opter pour le GNR est moins importante auprès des clients des segments industriels (petit) et institutionnels. Pour sa part, la clientèle commerciale présente une probabilité équivalente de choisir le GNR ou l'hydroélectricité.* » [nous soulignons]

Demandes :

- 1.1 Veuillez fournir un portrait plus détaillé de l'information fournie à la référence (i), soit dans un tableau similaire à celui de la référence (ii).
- 1.2 Veuillez indiquer si Énergir prévoit compléter, voire intensifier sa sollicitation auprès de la clientèle institutionnelle mentionnée à la référence (iii), suite au constat de la référence (iv).

INTÉRÊT DE LA CLIENTÈLE À L'ÉGARD DU GNR

- 2. Références :**
- (i) Pièce [B-0742](#), p. 4;
 - (ii) Pièce [B-0742](#), p. 28;
 - (iii) Pièce [B-0742](#), p. 6;
 - (iv) Pièce [B-0742](#), p. 8;
 - (v) Pièce [B-0508](#), p. 20 ;
 - (vi) Pièce [B-0742](#), p. 27 et 29.

Préambule :

(i) « *La méthodologie qui a été préconisée par Énergir dans le cadre de ce mandat est un sondage quantitatif administré par la firme SOM en ligne et par téléphone du 28 avril au 24 mai 2022. Un échantillon de 2 549 clients actifs, impliqués dans la prise de décision en ce qui concerne les choix énergétiques ou les choix financiers de leur bâtiment ou supportant la décision, a été interrogé.* »

(ii) « */*SECTION 5 : MESURE DE L'INTÉRÊT À L'ÉGARD DE L'OFFRE COMMERCIALE (6 variables, 2 mentions)*

**/*

/ Poser aux clients actuels et non-clients d'Énergir*/*

[...]

Q_13a Sur la base des informations dont vous disposez, quelle serait la ((G probabilité)) que vous choisissiez... comme ((g source d'énergie))? »

(iii) « *Le tableau ci-dessous démontre l'analyse réalisée par la firme de recherche SOM afin de mesurer la probabilité de choisir l'une ou l'autre des sources d'énergie auprès de chacun des grands sous-segments de marché d'Énergir.* »

(iv) « *Les tableaux 2 à 4 montrent une estimation de la proportion des volumes d'Énergir affichant une position concurrentielle favorable face à l'électricité en fonction de différents scénarios de prix du GNR et en fonction de différents pourcentages de consommation de GNR. Il est bien entendu que tous ces volumes ne seront pas nécessairement convertis au GNR, mais les résultats obtenus permettent d'avoir un ordre de grandeur du potentiel des ventes.* »

(v) Énergir présente sa prévision de la demande sur la base des résultats du sondage effectué par SOM en septembre 2019.

(vi) « *Q_11 Vous avez mentionné que vous vous attendez à ce que le prix du gaz naturel renouvelable (GNR) soit ((S<aff10>)) que l'hydroélectricité. Quelle serait une ((G différence de prix acceptable)) selon vous?*

[...]

Q_16RES Advenant qu'Énergir vous offre un ((g contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) de 2 ans,)) quel devrait être le ((g pourcentage de rabais)) offert pour que vous considériez un tel engagement?

[...]

Q_16AFF Advenant qu'Énergir vous offre un ((g contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR) de 5 ans,)) quel devrait être le ((g pourcentage de rabais)) offert pour que vous considériez un tel engagement? »

Demandes :

- 2.1 Veuillez définir le terme « clients actifs » utilisé à la référence (i).
- 2.2 De la référence (ii), la Régie comprend que les répondants du sondage ne sont pas tous des clients actuels d'Énergir. Veuillez confirmer la compréhension de la Régie. Dans l'affirmative, veuillez fournir :
 - 2.2.1. Les informations sur les répondants en complétant le tableau suivant.

Catégorie de clients	Nombre moyen de clients d'Énergir en 2020-2021	Nombre de répondants au sondage 2022	
		1=Clients actuels	2=Non-clients d'Énergir
Résidentiel			
Commercial			
Industriel			
Institutionnel			
Total			

- 2.2.2. Les résultats présentés au tableau dont il est question à la référence (iii) pour la catégorie « 1=Clients actuels ». Veuillez commenter les résultats, notamment en terme de fiabilité.
- 2.3 Pour produire les tableaux mentionnés à la référence (iv), veuillez indiquer quels prix (en \$/GJ) a utilisé Énergir pour l'électricité et pour le GNR.
- 2.4 À partir des tableaux fournis à la référence (iv) et des probabilités de choisir le GNR de la catégorie « 1=Clients actuels », veuillez fournir une prévision de la demande de GNR similaire à celle fournit par Énergir à la référence (v). Veuillez commenter les résultats.
- 2.5 Veuillez fournir les résultats aux questions 11 et 16 mentionnées à la référence (vi). Veuillez commenter.

STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT EN GNR

- 3. Références :**
- (i) Pièce [B-0742](#), p. 10 ;
 - (ii) Dossier R-4122-2020 Phase 3A, pièce [B-0117](#), p. 18 et 19.

Préambule :

(i) « Sur la base purement économique de la facture, Énergir peut affirmer que les niveaux de prix mis de l'avant par la Régie dans sa demande de complément de preuve, soit de 20 \$-25 \$-30 \$-35 \$, rend peu concurrentielle l'offre de GNR pour une consommation à 100 % renouvelable. La non-compétitivité de ces niveaux de prix a un impact direct sur la demande volontaire. Énergir a par contre différentes options permettant de réduire le coût relatif à la conversion totale ou partielle vers le GNR, en adhérant à l'Offre biénergie par exemple ou en convertissant une plus faible proportion de sa consommation vers le GNR, comme démontré aux tableaux 2 à 4. Comme indiqué à la section 3.1, il n'y a aucune différence significative entre les clients en achat direct et ceux en gaz de réseau relativement aux constats présentés en lien avec l'importance de la compétitivité du GNR face à l'électricité.

CONCLUSION

Énergir devra continuer de s'approvisionner afin de répondre aux cibles réglementaires qui seront en hausse, notamment à la suite de la publication de la mise à jour du Projet de règlement sur la quantité de GNR devant être livrée par un distributeur, publié le 22 juin 2022. Le prix moyen d'acquisition du GNR sera également en hausse par rapport à [sic] son niveau actuel. C'est pourquoi, dans les prochains mois, Énergir continuera son analyse du sondage effectué au printemps 2022 et poursuivra [sic] ses réflexions concernant les avenues tarifaires qui pourraient permettre d'encourager l'achat volontaire. »

(ii) « Si la demande de GNR de la clientèle volontaire est plus forte que les volumes acquis par Gazifère, l'entreprise pourra évaluer l'option d'acheter du GNR pour répondre aux besoins additionnels de sa clientèle. Dans un tel cas, elle propose les conditions suivantes :

- 1- Gazifère n'aura pas à demander l'autorisation préalable de la Régie, si l'achat du GNR s'effectue par le biais d'un contrat à court terme (12 mois et moins) et que son prix est égal ou inférieur au prix d'achat du GNR pour l'année en cours (excluant les coûts évités);
- 2- Gazifère devra obtenir une autorisation de la Régie si le prix d'achat est supérieur au prix d'achat du GNR pour l'année en cours (excluant les coûts évités);
- 3- Gazifère devra obtenir une autorisation de la Régie si l'achat de GNR représente un contrat à long terme (12 mois et plus). Quant à la quantité de GNR achetée sans obtenir l'autorisation de la Régie, Gazifère propose qu'elle soit limitée à un volume équivalent à l'écart anticipé entre les volumes en inventaire et la demande volontaire en provenance des clients de l'entreprise, plus 50 % de l'écart. »

Demandes :

- 3.1 Étant donnée la conclusion à la référence (i), si, pour les contrats à des prix supérieurs à 15 \$/GJ (indexé), la Régie devait en limiter la durée maximale selon trois scénarios (3 ans, 5 ans, 10 ans), veuillez fournir, pour chacun d'eux, vos estimations des impacts sur le prix et sur la demande volontaire.

- 3.2 Dans l'éventualité où la demande volontaire serait supérieure au seuil réglementaire pour une année donnée, veuillez commenter la possibilité, pour Énergir, d'opter pour une stratégie d'achat similaire à celle énoncée à la référence (ii).